



Digne-les-Bains, le 2 octobre 2017

**Modifications de fréquences de la Télévision Numérique Terrestre
dans les Alpes-de-Haute-Provence
le 3 octobre 2017**

Mardi 3 octobre 2017, la majorité du territoire des Alpes-de-Haute-Provence sera concernée par une opération technique de réaménagement des fréquences de la TNT. Pilotée au niveau national par l'Agence Nationale des Fréquences (ANFR), cette opération consiste à libérer des fréquences hertziennes utilisées par les services audiovisuels pour les réaffecter aux services de téléphonie mobile à très haut débit (4G) afin de répondre aux besoins croissants d'échanges de données en mobilité sur le territoire.

Cette opération aura un impact direct sur les téléspectateurs qui reçoivent la télévision par antenne râteau mais n'implique pas d'achat de matériel spécifique. **Une simple recherche manuelle des chaînes devra être effectuée pour recevoir l'intégralité des programmes de la TNT après le 3 octobre.**

Toutes les informations concernant cette opération sont disponibles sur le site <http://www.recevoirlatnt.fr>. L'ANFR met également à disposition son centre d'appel au **0970818818**

Contact presse : 04 92 36 72 10

Courriel : pref-communication@alpes-de-haute-provence.gouv.fr



@Prefet04



facebook.com/Préfet-des-Alpes-de-Haute-Provence